

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans le dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction ; avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez M. DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,
24 Août 1876.

DEUX DISCOURS DE MINISTRES.

Dimanche 20 août, MM. de Marcère et Christophle ont passé la journée à Domfront, en fêtes diverses. Le soir, ils assistaient à un banquet de deux cent cinquante couverts, avec le préfet et le sous-préfet, le conseil municipal, le président du tribunal, le procureur de la République, l'ingénieur en chef du département, les membres du comice, les notabilités du département, de l'arrondissement, et les souscripteurs du banquet.

M. de Marcère s'est levé le premier et a porté un toast au maréchal-président. Le maire a porté ensuite la santé des ministres. M. Gévelot a remercié la ville de Domfront et ses magistrats de l'accueil qu'elle faisait aux membres du comice, et il a témoigné aux ministres la reconnaissance du comice pour leur empressement à rehausser l'éclat de la fête par leur présence. M. le préfet de l'Orne a bu au département, au maréchal et aux ministres, puis M. Christophle a prononcé un discours.

On s'est séparé à minuit. Les discours des deux ministres ont été d'une longueur telle qu'il ne faut pas penser à les reproduire en entier. Nous en choisissons les passages qui offrent un certain intérêt.

Voici, d'abord, dans le discours de M. le ministre de l'intérieur, le tableau du temps présent, une sorte d'âge d'or sous le ministère de M. de Marcère :

« Je crois, c'est une impression que je veux rendre, je crois que la France est arrivée. Le chemin a été rude et la montée pénible. On en a décrit mille fois les dangers et les douleurs. Je ne referai pas ce tableau dont nous connaissons tous les détails, car nous étions du voyage, et nous sommes

pleins encore des émotions qu'il nous a coûtées.

« C'est pourquoi je crois pouvoir dire que la France fatiguée, épuisée, sanglante de ses dernières blessures et ramenant à elle ses enfants égarés en mille chemins divers, s'est dit en arrivant au sommet de la montée si laborieusement gravie : « Je veux me reposer... »

« L'ordre qui règne dans le pays a-t-il jamais été plus complet ? Non pas l'ordre qui s'impose aux fronts courbés sous la force, mais l'ordre qui résulte de l'obéissance volontaire aux lois. Est-ce l'égalité qui serait en danger ? La démocratie ne coule plus seulement à pleins bords ; elle a franchi les rives ; elle s'est étendue sur la plaine ; elle couvre les sommets. Et notre démocratie n'est pas une nation de frères ennemis : c'est un peuple pénétré du sentiment de la solidarité mutuelle, des devoirs qu'il a à remplir envers la patrie. Il ne subit pas le niveau d'une égalité jalouse, il accepte le joug du droit, il honore et recherche la justice.

« Reste, messieurs, ce que j'appelle le bien suprême, la liberté. La liberté, messieurs, n'est pas seulement dans les lois. Il faut qu'elle inspire ceux qui gouvernent, et qu'elle soit vivante dans le cœur des gouvernés... »

« Quel gouvernement, messieurs, peut mieux que le nôtre favoriser le goût de la liberté, le faire naître là où il n'existe pas et le mieux en déterminer les limites, puisqu'il est le gouvernement de tous, pour tous et par tous ? Ceux qui, sous prétexte de liberté, se rendraient bientôt menaçants pour la liberté d'autrui, et les mesures qui seraient prises contre eux par un gouvernement, sûr de lui-même parce qu'il repose sur l'assentiment commun, rencontreraient toujours, quelque rigoureuses qu'elles fussent, l'adhésion de l'opinion publique. Ainsi ces grands intérêts permanents des sociétés, ces principes supérieurs de la Révolution française sont entièrement garantis par la République.

« Quels sont donc les intérêts qui réclameraient une autre forme de constitution politique?... »

Et M. de Marcère répond qu'il ne connaît aucun intérêt qui ne puisse s'accommoder du régime républicain et du gouvernement de M. de Marcère. La propriété n'a plus à redouter le socialisme.

« C'est par l'impôt, a-t-on dit, que peut s'introduire le socialisme dans la société ; soit, mais cela peut se faire sous tous les régimes : le gouvernement de tous est celui qui nous préserve le mieux contre cette invasion ; car il trouvera toujours le plus grand nombre prêt à protéger les intérêts de tous contre les utopies des rêveurs ou contre les entreprises des coupables. »

L'intérêt religieux serait-il plus menacé que la propriété ? M. de Marcère ne l'admet pas. Pour son compte, il est convaincu que « le mal n'est pas si grand qu'on le dit, » et en tout cas, ajoute-t-il, « il n'est pas irrémédiable. » Voici, du moins nous le supposons, le remède que propose M. de Marcère :

« Je voudrais d'abord que, dans l'étude de ces questions, les hommes politiques voulussent bien écarter les éléments qui ne sont point du domaine de la politique. Je voudrais qu'on n'y mêlât pas des thèses de théologie, ni des disputes sur des matières réservées à un autre domaine. Je voudrais qu'on ne se crût pas le droit de faire rendre compte à chacun de ce qu'il prend pour la foi de sa conscience. Je me permets aussi de penser qu'il serait fort utile qu'on ne fît pas un compte exclusif des prétentions de ceux qui se donnent comme les défenseurs privilégiés, patentés des intérêts de la religion, lorsqu'ils n'en pratiquent guère les vertus et qu'ils n'en ont pas les mérites.

« Je pense que si la question était débarrassée de ces deux éléments, les entités de controverse et ceux qui se montrent plus royalistes que le roi, les difficultés s'aplaniraient aisément. Déjà, j'aperçois avec bonheur certains symptômes de solution. On se lasse vite des excès de langage, des excès de

ferveur et des prétentions injustifiées, dans ce pays de France où l'on a l'esprit libre, après tout, même sans être libre-penseur. Il arrive un moment où tout le monde veut se rendre compte de ce qu'il y a au fond des choses. C'est le moment des compromis et des arrangements.

« Et ce qu'il y a au fond des choses, messieurs, vous le savez. Il y a un peuple religieux, respectueux de ses prêtres, pénétré des besoins auxquels la religion seule peut répondre, et à côté, ou plutôt tout ensemble, un peuple attaché fortement à sa liberté civile et jaloux de maintenir les droits qui lui sont nécessaires pour satisfaire ces doubles aspirations.

« C'est cet édit de Nantes qui se signe à l'heure où je parle ; il s'écrit dans les esprits, dans les consciences, dans les faits... »

On n'est pas plus onctueux, en paroles, que M. de Marcère. Malheureusement, la plupart des maires, dont il a doté les municipalités, ne montrent pas une grande aptitude à pratiquer la tolérance si vantée par M. le ministre.

Venons au discours de M. Christophle, ministre des travaux publics. Il est en deux parties : l'une politique, l'autre technique ; celle-ci nous a plus intéressés que celle-là.

M. Christophle a d'abord célébré, nous devrions dire chanté la ville de Domfront.

« J'aime Domfront, messieurs, non-seulement parce que c'est mon berceau, mais parce qu'il y règne un souffle élevé, parce qu'on y aspire aux belles et nobles choses. De tout temps, Domfront s'est distingué par son patriotisme et son amour de la liberté. »

C'est du lyrisme local. Nous n'en rions pas.

M. Christophle a aussi un passage pour vanter les bienfaits du gouvernement « issu des entrailles mêmes de la nation, » et qui « en a les aspirations et les volontés. » M. de Marcère et M. Christophle ont toujours aimé et servi ce gouvernement à ce

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE NUIT DANS LES NUAGES.

(Suite.)

II.

Nos trois voyageurs s'épuisèrent d'abord en cris inutiles et en témoignages de désolation ; mais lorsqu'ils eurent perdu de vue, d'abord le jardin de la Cabane, puis la terre, une sorte de calme, produit par l'abattement bien plus que par la résignation, succéda à leur désespoir.

Tous trois demeurèrent immobiles, silencieux, et sans pensée.

Leur situation ne pouvait, en effet, être comparée à aucune autre.

Dans la plupart des cas, les dangers auxquels un homme se trouve exposé ont pu être prévus de lui ; il s'y est préparé au moins par des études, des récits, des lectures ; mais ici tout était imprévu ; on ne pouvait rien attendre ni de sa propre volonté, ni du secours des autres.

Nos trois voyageurs se trouvaient, pour ainsi dire, hors de la sphère humaine, sans prévisions possibles, et condamnés à ce courage passif qui fait attendre la mort sans pouvoir même en deviner l'instant.

Florence, à demi évanouie de terreur, avait caché son visage contre la poitrine de son frère, qui, flottant lui-même entre la crainte, l'étonnement et la douleur, ne trouvait aucun encouragement à lui donner.

Christian Loffman, assis à l'autre extrémité de la nacelle, semblait moins troublé, et jetait de temps en temps un regard de commisération sur Michel Ritter et sur sa sœur ; mais le souvenir de leur inimitié et des insultes réciproques qu'ils venaient de se faire remplit encore ces deux âmes et les tenait éloignées l'une de l'autre, même dans ce commun danger.

Cependant le ballon, abandonné aux vents de la nuit, flottait au hasard dans les cieux, tantôt fendant l'air rapidement comme une hirondelle qui regagne son nid, tantôt s'arrêtant au-dessus des montagnes comme un vautour qui plane.

Quelquefois Ritter ou Loffman se penchaient en dehors, et alors, au fond de ce gouffre de ténèbres, ils apercevaient des lumières tremblantes et confuses qui leur indiquaient les villes ou les hameaux.

Mais peu à peu ces dernières traces de la terre disparaurent ; le ballon avait atteint les régions plus

élevées, et l'air devenait à chaque instant plus rare.

Nos trois voyageurs commencèrent à se sentir oppressés.

Des sours bourdonnements tintaient à leurs oreilles ; des lancements douloureux parcouraient leur corps ; et l'air toujours plus froid glaçait leurs membres engourdis.

Florence, dont les forces étaient épuisées, se laissa glisser aux pieds de son frère.

— Que fais-tu ? s'écria celui-ci.

— Je veux dormir, murmura la jeune fille.

— Réveille-toi ! réveille-toi ! reprit Michel effrayé ; le sommeil, c'est la mort. Lève-toi, Florence !

Mais elle demeura immobile.

Florence ! répéta Michel éperdu... mon Dieu ! elle ne m'entend pas ; et nul moyen de la réchauffer.

— Prenez ce marteau, dit une voix.

Il releva la tête, et aperçut Loffman qui dépoilait une sorte de pelisse fourrée dont il s'était entouré.

Mais vous-même ? demanda Ritter surpris et touché.

C'est aux plus forts de souffrir, répliqua Christian en dépliant le marteau.

Michel l'aida à envelopper sa sœur ; et comme en prenant ce soin sa main rencontra celle du jeune

homme, il la saisit vivement.

— Ce que vous faites là rachète tout le reste, dit-il, et je regrette d'avoir prononcé des paroles qui ont dû vous blesser.

— Ne regrettez rien, reprit Loffman ému ; car le plus grand tort est venu de moi.

— Soyons donc indulgents l'un pour l'autre, reprit Michel. Chacun de nous aura bientôt à justifier devant Dieu ses sentiments et ses actions ; déposons au moins notre haine avant de nous présenter à lui.

— Je n'en ai plus, s'écria Christian. Voilà, ma main, Michel Ritter, et c'est celle d'un ami.

— Je l'accepte comme telle, dit Michel avec une effusion pieuse. Nous avons été trompés tous deux, Loffman ; chacun de nous a cru que l'autre était un méchant, par cela seul qu'il avait des intérêts opposés, et nous nous sommes calomniés faute de nous connaître. Hélas ! il en est ainsi le plus souvent parmi les hommes ; leurs haines ne sont que des ignorances ou des malentendus. Remercions tous deux la Providence de nous avoir réunis à cette heure suprême pour que nous puissions nous présenter devant Dieu sans fiel dans le cœur.

— Ah ! je veux la remercier avec vous, Michel, dit Florence, qui venait de se ranimer.

— Priens-le donc ! s'écria Ritter en la serrant dans ses bras ; et puisse-t-il nous pardonner comme nous pardonnons.

que dit M. Christophle. Ils ont le droit d'affirmer qu'ils ne se sont guère trompés ni sur les hommes, ni sur les choses, et voici ce qu'ils prophétisent :

« Non, messieurs, je le sais bien, vous le sentez comme nous, nous ne nous trompons pas. Le pays a répondu, il répond de plus en plus à notre appel. Nous verrons venir à nous les hommes de bonne volonté, nous verrons les autres délaissés et impuissants, l'accord se faisant dans la mesure nécessaire au sein de la représentation nationale, la nation tranquille et respirant à l'aise, débarrassée enfin des coureurs d'aventures.

« Voilà, messieurs, nous en sommes sûrs, ce que le présent présage à un avenir prochain. »

La seconde partie du discours trace le programme des grands travaux publics, chemins de fer, navigation, canalisation, qui feront la prospérité de la République.

« La France possède actuellement vingt-deux mille kilomètres de chemins de fer en exploitation. Mais quand on considère les besoins de plus en plus croissants de la circulation des personnes et des marchandises, il faut reconnaître que notre pays s'est laissé devancer d'une manière inquiétante par les pays voisins. Il est triste de penser que dans la série des contrées sillonnées de voies ferrées, la France n'occupe en Europe que le sixième rang. Il faut en finir avec cette insuffisance de moyens de transport, et, pour y remédier, un grand parti devient nécessaire.

« Comme aux premiers temps de la création des chemins de fer, l'Etat doit s'engager résolument dans la construction des lignes qui, à mesure que le réseau s'étend, deviennent moins productives. Les compagnies, si puissantes qu'elles soient, ne possèdent pas, pour agir avec la rapidité qui convient, les ressources indispensables. Certes, je ne veux pas médire des grandes compagnies. Elles nous ont rendu d'immenses services et accompli avec prudence et avec sagesse de grandes et utiles entreprises. Mais les compagnies ne peuvent livrer annuellement à la circulation qu'un certain nombre de kilomètres ; leur puissance d'exécution est limitée, parce que, pour construire, il faut emprunter et que, pour emprunter, il est nécessaire de gagner l'emprunt avec les ressources normales de leurs budgets.

« A côté des compagnies, il faut donc, pour marcher rapidement au but, pour racheter notre infériorité sur l'étranger et porter le réseau de nos voies ferrées au chiffre kilométrique de nos routes nationales, c'est-à-dire à près de 38,000 kilomètres ; il faut, dis-je, l'intervention puissante, résolue, presque sans limites, de l'Etat. Certes, les sacrifices à faire doivent être considérables ; mais la commission du budget a compris cette inéluctable nécessité et, dès ce moment, d'accord avec le gouvernement, elle a affecté à la création des chemins de fer par l'Etat des ressources qui permettront de faire face aux premiers besoins.

« Les chemins de fer, messieurs, ne doi-

vent pas nous faire négliger la navigation intérieure. L'amélioration de nos rivières et de nos canaux s'impose à tous les esprits attentifs. Déjà, j'ai déposé trois projets de loi destinés à assurer une navigation continue de Rouen à Paris, de Paris à Lyon et enfin de Lyon à Marseille. Les résultats de ces travaux seront immenses.

« D'autres projets sont à l'étude, et si, comme je n'en doute pas, les deux Chambres veulent y donner leur approbation, nous verrons dans un avenir prochain s'établir ce concours nécessaire des chemins de fer et de la navigation tant de fois réclamé par l'opinion publique, concours indispensable pour avancer le développement de la richesse nationale par l'abaissement équitable du prix des transports.

« D'autres travaux enfin réclament l'attention du gouvernement. Il est impossible de ne pas affecter à l'entretien et à la création des ports les ressources correspondant aux besoins du commerce. La profondeur de nos ports devient journellement plus insuffisante à mesure que se généralise l'emploi des grands types de bateaux qu'exige à l'heure actuelle la navigation internationale... »

C'est un programme qui a besoin, pour se réaliser, d'ordre, de stabilité et de confiance. Si la République à tout cela pour elle, elle aura le reste par surcroît.

Etranger.

L'article suivant, que publie le Nord, ne paraîtra pas sans importance à qui connaît les relations de ce journal avec la chancellerie russe. Est-il exactement renseigné quant à l'attitude qu'il prête à l'Italie ? Est-il bien sincère quand il note l'énergie des efforts de la Russie, en vue de maintenir une politique pacifique ? Nous ne saurions éclaircir cette double question. Mais ce qu'on doit remarquer, c'est le soin que prend le Nord d'indiquer à l'Angleterre le retrait de sa flotte comme étant le seul témoignage que veuille accepter la Russie des bonnes intentions du gouvernement anglais, en vue de la paix. Sous le bénéfice de ces remarques, voici l'article du Nord :

« Nous disions, il y a quelque temps, qu'une puissance nous paraissait particulièrement qualifiée pour prendre l'initiative d'une médiation dans la guerre actuelle, et que cette puissance, — l'Italie, — par cela seul qu'elle était désintéressée par position dans le règlement des affaires orientales, devait rencontrer dans l'accomplissement de cette tâche bienfaisante des facilités et un accueil exceptionnels de la part des cabinets et de l'opinion. Ce qui n'était alors qu'un desideratum purement rationnel de notre part, paraît en voie de devenir une réalité. En effet, d'après ce qui nous revient des dispositions du cabinet de Rome, on y semblerait convaincu de l'opportunité du rôle qui incombe à l'Italie en cette circonstance, et de la nécessité de ne pas re-

tarder plus longtemps l'initiative d'une médiation qui pourrait devenir plus malaisée si, en raison de nouvelles complications, les puissances se voyaient forcées de pourvoir avant tout à leurs intérêts particuliers.

« Dans le cas où, comme nous l'espérons, la médiation italienne se réaliserait, l'Europe, — diplomatie et public, — serait certaine que l'intervention entamée sous ces auspices se maintiendrait, en tout état de cause, sur le terrain d'humanité et de désintéressement qui est encore jusqu'à présent, grâce à Dieu, le terrain officiel des grandes puissances.

« Personne ne suspectera de partialité les sentiments provoqués en Italie par ce qui se passe en Bulgarie et en Serbie, et tout le monde comprendra qu'un peuple qui a conquis pour lui-même le nom de nation et de grande puissance, témoigne une sympathie agissante à des populations qui luttent désespérément pour obtenir le nom et l'existence d'hommes.

« L'heure paraît du reste favorable à l'initiative dont nous parlons. Le cabinet de Londres lui-même commence à s'emouvoir dans le sens où le poussent depuis quelque temps les sentiments humanitaires enfin réveillés en Angleterre. Sir Elliot vient de faire, nous assure-t-on, de sérieuses représentations aux ministres turcs, non-seulement en vue de la répression des massacres, mais encore du rétablissement de la paix. Cette démarche est certainement un fait considérable. Elle est l'indice d'un revirement dans la politique anglaise et donnera à réfléchir à la Turquie ; mais il serait cependant prématuré d'en conclure à une solution prompte et décisive.

« Tout dépendra nécessairement du mode que suivra l'Angleterre dans cette mission pacificatrice qu'elle semble vouloir assumer, et surtout de la façon dont son représentant à Constantinople interprétera les instructions que son gouvernement lui donnera dans ce sens. Il est essentiel, croyons-nous, que le gouvernement anglais fournisse des gages positifs de la modification qui s'est opérée dans sa politique orientale. C'est moins l'Europe, du reste, qu'il s'agit de convaincre de la sincérité de ce revirement, que la Turquie elle-même. L'intervention actuelle de l'Angleterre n'acquerra un caractère sérieux et efficace qu'à la condition du rappel de sa flotte, dont la présence ultérieure dans les eaux turques serait en incompatibilité flagrante avec la démarche qu'elle vient de faire. Le rappel de la flotte serait la meilleure démonstration à opposer à l'aveuglement des Turcs. Livrée à elle-même, la Porte reculera enfin, il faut l'espérer, devant l'abîme qu'elle creuse de ses propres mains.

« Le moment psychologique de la médiation européenne nous semble décidément arrivé. Il serait imprudent d'attendre davantage. Pour ce qui le concerne, le gouvernement russe fait les efforts les plus consciencieux et les plus énergiques pour maintenir les choses sur le terrain où il les a placées dès l'abord pour la sauvegarde de la paix européenne. Il vient de suspendre le

journal le Grodamine, pour un article violent dirigé contre l'attitude de la Russie dans la question d'Orient. Cette attitude qui ne restera peut-être pas isolée, mais aussi de l'intensité de l'opinion, contre laquelle il s'attache à lutter. Cette opinion se passionne de plus en plus en Russie en faveur des Slaves, et cela dans toutes les sphères de la société, sans exception. Il est donc temps que la médiation

ORIENT.

Les hostilités ont repris d'une façon sérieuse. Malgré les dénégations de l'ambassade ottomane, le succès des Serbes à Smederevo est indéniable. A la suite de ce succès, Tcherniaïeff a envoyé à Belgrade le chef d'état-major, porteur d'un mémorandum démontrant la nécessité de continuer la guerre. Ce mémorandum sera lu demain au conseil des ministres.

Les idées de paix sont complètement écartées. Et ce revirement est moins imputable à ce petit succès militaire qu'à l'attitude de la Russie. La Russie, en effet, aide la Serbie non-seulement de ses finances, puisqu'elle a souscrit l'emprunt serbe de 12 millions à un taux de 6 0/0, mais de jour en jour elle augmente sa contribution à l'aider de ses armes. Voici, à cet égard, ce qu'on nous télégraphie de Saint-Petersbourg :

« Saint-Petersbourg, 21 août. »

« Lors de l'incorporation du petit-fils du czar, Nicolas Alexandrowitch, dans le régiment de la garde Pawlowski, Alexandre II a donné un dîner aux officiers de ce régiment, et il a porté un toast où il a dit, entre autres choses, que « jusqu'à présent il avait pu épargner le sang de son pays, mais qu'il ne pouvait le faire plus longtemps, et qu'il était prêt à donner sa vie pour son pays, et sa bravoure est vécue, persuadé qu'alors le régiment sera comme toujours, son devoir. » Ces paroles ont été acclamées avec un grand enthousiasme.

« Les officiers y voient l'indice d'une prochaine déclaration de guerre à la Turquie. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURSES DE SAUMUR.

Deuxième jour.

La deuxième journée des courses a lieu mardi 22 août. Dès le matin, une chaleur très-intense, succédant tout-à-coup à un chaud et étouffant, aurait pu faire croire un instant à un petit nombre de spectateurs. Il n'en a rien été, et toute l'après-midi, le ciel demi-couvert et sans pluie a été un terrain extrêmement favorable ; aussi, en une heure, voyait-on les équipages se diriger vers la plaine de Varrains, champ de course qui ne laisse rien à désirer, ni pour l'étendue, ni pour l'excellence du sol, ni pour la beauté du paysage.

A ces mots, il se découvrit ainsi que Christian, et ces trois âmes se confondirent dans une prière commune.

Comme ils l'achevaient, une pâle lueur colora l'orient ; c'était le jour.

Le vent, qui les avait jusqu'alors emportés vers les régions les plus élevées, parut fléchir tout-à-coup ; le ballon commença à redescendre doucement, et un peu d'espoir rentra dans leurs cœurs.

La réconciliation avait d'ailleurs ranimé leur courage.

Isolés jusqu'alors par la haine, chacun d'eux n'avait eu que lui-même pour consolateur et pour appui, tandis que maintenant ils se trouvaient trois qui pouvaient s'encourager et se soutenir.

Le soleil acheva de se lever, et ils ne tardèrent point à apercevoir les campagnes badoises.

Ce fut pour eux comme une résurrection : ils n'étaient plus seuls dans cet abîme de ténèbres au milieu duquel ils avaient flotté toute la nuit ; le soleil brillait ; la terre existait encore ! Ils la voyaient au-dessous d'eux ; ils apercevaient les fleuves, les montagnes, les villes ; là étaient des hommes, leurs semblables, dont les regards les suivaient peut-être dans les nuages, dont les vœux les appelaient.

Et le ballon descendait toujours.

Enfin ils purent distinguer les champs, les maisons, les personnes.

Tout-à-coup Ritter poussa une exclamation de joie.

Il venait de reconnaître Loërrach, et plus loin, sur le versant des coteaux, son village et ses champs !

Le vent les portait de ce côté. Ils arrivèrent bientôt au-dessus des prairies qui bordent les collines.

Florence avait joint les mains en sanglotant : elle distinguait le toit de leur demeure, le bosquet de chênes où elle allait s'asseoir et travailler, le petit ruisseau qui tournait au pied des rochers.

Michel lui-même pleurait.

Dans ce moment, le ballon, qui avait jusqu'alors continué à descendre, se releva lentement, soulevé par une brise.

La jeune fille et son frère jetèrent un cri de désespoir, se penchèrent sur les bords de la nacelle, et étendirent les bras comme s'ils eussent voulu s'élançer vers leur habitation.

— Ah ! n'est-il donc, mon Dieu ! aucun moyen de redescendre ? s'écria Florence éplorée.

— Il en est un, répliqua Loffman, mais dangereux.

— Quel qu'il soit, tout plutôt que cette agonie ! reprit vivement Ritter. Songez à cette nuit dernière.

— Oui, dit le jeune homme ; c'est d'ailleurs notre dernière ressource. Allons...

Il se souleva avec précaution, éleva le bâton

ferré qu'il avait jusqu'alors gardé près de lui, et déchira l'enveloppe du ballon.

Celui-ci sembla pousser un soupir, et s'agita convulsivement comme un être animé qui reçoit une blessure.

Pendant un moment l'incertitude fut terrible.

Le gaz s'échappait impétueusement par l'ouverture qui venait d'être faite ; le ballon détendu s'abaissa avec une rapidité effrayante, comme s'il se fût abîmé dans l'espace.

Les trois voyageurs fermèrent les yeux, épouvantés et étourdis.

Tout-à-coup un long déchirement se fit entendre, et fut suivi d'une secousse violente ; ils relevèrent la tête avec terreur : le ballon venait de s'arrêter aux dernières branches d'un sapin, et la nacelle se balançait à quelques pieds de terre.

(La fin au prochain numéro.)

LES CLOCHES.

Une des plus belles sonneries de France est celle de la cathédrale de Nantes ; elle se compose de 8 cloches, dont la plus grosse pèse 5,650 kilos.

Le carillon de Bruges (Belgique) est un des plus harmonieux de l'Europe. Ses 47 cloches forment 4 octaves et ont coûté 3 millions.

Dès 1545, la cathédrale d'Anvers avait un caril-

lon de 60 cloches, celui de Lievin en a 45 ; celui de Roubaix, 52 ; celui de Tourcoing, 20.

Les premières cloches catholiques furent d'une faible dimension. Au XIII^e siècle, on considérait comme extraordinaires celles qui pesaient 400 livres.

C'est au XV^e siècle qu'elles prirent une ampleur de plus en plus grande.

Poids de quelques-unes des plus grosses cloches.

Le Kremlin, à Moscou.....	246,000
Trotzkoi, près Moscou.....	175,000
Horloge de Pékin.....	87,000
Saint-Yvan, à Moscou.....	57,000
Nankin.....	21,000
Cathédrale de Lisbonne.....	19,000
Saint-Pierre du Vatican.....	18,000
Georges d'Ambroise, à Rouen.....	16,000
Cathédrale de Sens.....	14,000
Notre-Dame de Paris.....	13,000
Notre-Dame de Reims.....	11,000
Cathédrale de Bordeaux.....	10,000
Saint-Jean de Lyon.....	9,000
Cathédrale d'Angers.....	8,000

Sous l'influence d'une température aussi agréable, les tribunes se sont promptement remplies et l'on ne cessait d'admirer, dans la tribune d'honneur, les toilettes les plus fraîches et les plus nouvelles. Les autres tribunes, bondées jusques au faite, resplendissaient aussi du plus vif éclat.

Parmi les notabilités, nous avons remarqué M. le Sous-Préfet de Saumur, président d'honneur; M. Le Brecq, président des courses; le prince et la princesse de La Tour d'Auvergne, ainsi que plusieurs conseillers généraux du département de Maine-et-Loire; mais nous avons eu le regret de n'y rencontrer aucun membre de la municipalité saumuroise.

Le long de la corde et en face des tribunes, les équipages se comptent par centaines, et bon nombre de familles préfèrent suivre les courses en montant sur les sièges des voitures, plutôt que de prendre place aux tribunes. Le point du départ et de l'arrivée devient donc un centre d'une animation extrême et offrant le spectacle le plus émouvant et le plus gracieux.

La cloche sonne, il est bientôt deux heures et demie; le pesage est terminé; les chevaux sont prêts. C'est la première course qui va commencer.

Cette première course est une course plate (militaire) d'une distance de 2,000 mètres; prix: un objet d'art, pour MM. les officiers montant des chevaux de pur sang.

Cinq concurrents se présentent sur le turf: M. Grellet, montant *My-Star*, M. Roussel avec *Javotte*, M. Mutau avec *Régat*, M. de Broglie avec *Echo*, M. de Lagonde, montant *Fapello*.

Le signal est donné et ces messieurs partent avec un ordre parfait; tout d'abord, *Echo*, restant en arrière, donne un peu d'appréhension; mais peu à peu l'excellent animal se déploie, dépasse trois de ses adversaires, et arrive bientôt *ex-aquo* avec *Javotte*. La course est aux deux tiers, les deux parfaits coursiers sont tête à tête; qui va gagner? Quelques secondes ils se suivent également, mais *Echo*, admirablement guidé par celui qui la monte, rassemble ses forces et arrive facilement au but bon premier. M. de Broglie était le vainqueur de cette course, qui a été menée avec un train excellent.

La deuxième course était un prix de la Société d'encouragement; distance, 2,000 mètres; prix: 2,000 francs. Le programme annonçait huit chevaux engagés; deux seulement ont couru: *l'Espoir*, à M. le comte de Juigné, 2° *Cascatelle*, à M. Lupin.

Cascatelle attirait les regards par sa robe pie-rouanne, si rare parmi les chevaux de sang. Fille de *Dollar*, elle partage, avec plusieurs de ses frères et sœurs, cette robe qui par elle-même ne peut être caractérisée comme belle, mais qui est presque toujours l'indice d'une grande vigueur.

C'est pour cela qu'*l'Espoir* a été battu très-facilement par *Cascatelle* dans cette course qui du reste a été très-bien menée.

Pour la troisième course, prix de la ville de Saumur, handicap de 2,200 mètres, prix 3,000 francs, huit chevaux étaient engagés, quatre seulement ont couru: *Adalgise*, à M. Lupin, monté par Hudson; *Pompeé*, à M. de Vanteaux, monté par Pantall; *Lanusquet*, à M. Worms, monté par Flink; *Goudron*, à M. de Juigné, monté par Carrat.

Belle course, bien conduite; au début, beaucoup de retenue; allures bien réglées; vers la moitié on s'aperçoit que la lutte allait exister seulement entre *Adalgise* et *Lanusquet*. Ils sont ensemble et presque tête à tête; mais bientôt *Lanusquet*, faisant un effort, s'élançe, très-bien menée par Flink, et gagne facilement de deux têtes *Adalgise*, qui semblait perdre ses forces sous des coups redoublés.

La quatrième course nous promettait d'être des plus intéressantes, et elle a en effet tenu sa promesse. C'est une course de haies (militaire); distance, 2,200 mètres; prix: un objet d'art.

Cinq chevaux de pur sang sont engagés, ils courent tous les cinq: *Tapioca*, monté par M. de Klopstein; *Prima-Dona*, monté par M. de Soubeyran; *La Puce*, monté par M. des Mares; *Le Gommeux*, monté par M. de Touchet; *Prime-Rose*, monté par M. Vallet.

Tout d'abord, *Prime-Rose* prend le devant avec une vitesse exceptionnelle; elle dépasse de 20, de 30, de 40 mètres ses concurrents; chacun dit: si elle continue de la sorte, sa victoire est certaine; un tiers de la distance accompli, et *Prime-Rose* tient toujours la tête avec une vitesse fabuleuse; mais tout-à-

coup l'excellent animal s'abat, le cavalier fait une chute; mais M. Vallet remonte très-hardiment à cheval et reprend la piste; malheureusement il se trouve alors considérablement distancé. C'est *Tapioca* et *Le Gommeux* qui tiennent la tête et vont probablement se disputer le prix. En effet, *Tapioca* dépasse peu à peu son rival, et arrive bon premier, suivie par *Le Gommeux*, très-bon deuxième, et par *Prima-Dona* et *La Puce*.

La cinquième course, steeple-chase militaire, distance 2,500 mètres, 12 obstacles, prix un objet d'art, a été la principale course de la journée. Quatre chevaux de pur sang étaient engagés: *Souveraine*, monté par M. de Lur-Saluces; *Andromaque*, monté par M. de Cahouët; *Emperor*, monté par M. Sieyès; *Durtal*, monté par M. Deschènes.

Plusieurs paris se sont engagés sur *Durtal* contre *Andromaque*, et d'autres sur *Andromaque* contre *Durtal*. La course promettait d'être brillante et elle l'a été. Le départ est excellent, les chevaux sautent pour ainsi dire de front tous les obstacles; mais bientôt *Andromaque* gagne, *Durtal* suit et la presse de près, lorsqu'il vient butter contre un mur, tombe en entraînant son cavalier. Ils ne sont plus que trois; c'est alors *Souveraine* qui serre de près *Andromaque*; mais celle-ci rassemble ses forces et arrive première, suivie de *Souveraine* qui la touche pour ainsi dire, *Emperor* bon troisième et sans aucune hésitation.

Course très-bien menée, et avec une parfaite entente des difficultés et des exigences du terrain.

La dernière course, prix du Conseil général (steeple-chase, handicap), distance, 4,000 mètres, 20 obstacles, prix 4,500 francs, avait six chevaux engagés; trois ont déclaré forfait. Les trois qui se sont présentés portent les noms de: *Bayard*, appartenant à M. de Lur-Saluces et monté par son propriétaire; *Glos*, appartenant à M. de Rochetaille et monté par M. de Rochefort; *Chantilly*, monté par Ch. Lord.

Chantilly n'est plus jeune, car il y a bien dix ans qu'il a fait son apparition sur le turf; mais il y a été si souvent vainqueur qu'il est encore fortement à craindre.

Au départ, qui a été extrêmement franc, *Bayard* saute le premier obstacle avec une grande vigueur et dépasse tout à coup ses concurrents de plusieurs longueurs; *Glos* est second, mais bien en arrière; *Chantilly* paraît sans énergie. La course continue; *Chantilly* gagne beaucoup sur *Glos* qui faiblit; *Bayard* est toujours bon premier. Puis, vers le dixième obstacle, *Chantilly* retrouve tout-à-coup son énergie, dépasse *Glos* très-facilement, et saute le onzième obstacle à une longueur seulement en arrière de *Bayard*.

La lutte devient sérieuse, *Bayard* ne faiblit pas; *Chantilly* redouble de vigueur; mais leur position respective reste la même, malgré le nombre des obstacles qui se sautent très-franchement; un moment toutes les poitrines sont oppressées; on craint la défaite de *Bayard*; mais, admirablement conduit par son cavalier, il ne perd pas un pouce de terrain, ne craint rien, franchit les obstacles avec la plus grande aisance et arrive très-bon premier, et vainqueur définitivement de *Chantilly* qui reste second, toujours à la même distance. Quant à *Glos*, il y avait longtemps qu'il ne comptait plus dans la course.

En somme, nous adresserons tout d'abord en terminant nos félicitations à la nouvelle Commission de la Société des courses, qui a si bien reconstitué cette Société et assuré définitivement son existence, comme nous adresserons aussi les éloges les plus mérités à MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie qui, en mettant tant de zèle à lutter sur notre hippodrome, donnent à nos fêtes hippiques un éclat qui est justement envié.

AVIS AUX RÉSERVISTES.

Les réservistes des classes 1868 et 1869, qui vont être appelés sous les drapeaux, pendant vingt-huit jours, pour accomplir une période d'instruction, sont prévenus qu'ils n'auront droit au transport à prix réduit sur les chemins de fer que s'ils partent du lieu de leur résidence légale, lequel sera indiqué sur l'ordre d'appel adressé à chacun d'eux.

Tous les hommes qui ne se trouvent pas actuellement au lieu de leur résidence légale devront donc, sans retard, faire régulariser leur position en conséquence, s'ils ne l'ont déjà fait.

Nous croyons devoir porter à la connais-

sance des réservistes mariés, pères de quatre enfants vivants, que, en vertu de la loi, ils ont la faculté de se faire inscrire dans l'armée territoriale.

Les formalités à remplir consistent à présenter au bureau de recrutement les extraits de naissance et un certificat du médecin de la mairie, constatant que les enfants sont vivants.

On sait que les généraux commandant les corps d'armée s'occupent en ce moment de la nomination des sous-officiers, caporaux et brigadiers dans l'armée territoriale.

D'après les ordres du ministre de la guerre, tous les anciens militaires qui désiraient être pourvus d'un de ces grades inférieurs devront adresser à cet effet, au commandant de recrutement du dépôt où ils résident, une demande écrite, accompagnée d'une copie certifiée de leur congé de libération, ou de toute autre pièce faisant connaître la nature et la durée de leurs services.

Ils auront à remettre cette demande et ces pièces au commandant de la gendarmerie de leur commune, ou de la commune la plus voisine, qui les fera parvenir au commandant de recrutement.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Après une inspection de près de huit jours, dont le général inspecteur Favart-Bastoul s'est déclaré très-satisfait, le 32° de ligne a passé la revue d'honneur dimanche matin au Champ-de-Mars.

Le samedi matin, 2 septembre prochain, le 32° part tout entier pour les grandes manœuvres qui doivent avoir lieu près Tours, sur les routes de Loches et de Chenonceaux et dans le triangle compris entre Tours, Bléré et Reignac.

Les réservistes, destinés au 32° de ligne, et qui sont fournis pour la plupart par le département de la Vienne, se rendront au dépôt du régiment à Châtellerault; ceux qui ont déjà servi, et dont le nombre est évalué à 4,300, rejoindront le régiment aux environs de Tours et prendront part avec lui aux grandes manœuvres; les autres feront leurs vingt-huit jours au dépôt de Châtellerault.

Le 77° de ligne, dont les bataillons de guerre sont à Paris, mais dont le dépôt est à Angers, recevra les réservistes de Maine-et-Loire, ainsi que le 435° de ligne, dont le dépôt est à Cholet. — Les réservistes de l'Anjou feront donc pour la plupart leurs vingt-huit jours sans sortir de leur département et sans prendre part aux grandes manœuvres.

Le 40° cuirassiers a passé dimanche dernier la revue d'emballage devant sa caserne du Clon. Ce régiment quitte Angers à la fin du mois, le 29 août; déjà le dépôt est parti pour Versailles par la voie ferrée, et le dépôt du 4° cuirassiers qui va le remplacer à Angers est arrivé dans cette ville.

On écrit de Châteaurenault à l'Union libérale de Tours, le 17 août :

« Un grave accident est arrivé hier à huit cents mètres de la gare.

« Le train de 12 heures 45, pour Tours, venait de partir; un enfant de six ans, nommé Georges Tabaron, cherchant à regarder au dehors, la portière s'ouvrit et le pauvre petit tomba sur la voie, en poussant un cri terrible.

« Plus rapide que l'éclair, son frère Antonin, âgé de quatorze ans, se jette par la portière pour lui porter secours.

« Cependant le train marche toujours.

« Le père, M. Tabaron, et les voyageurs, appellent au secours: leurs cris sont entendus du chef de train, qui fait arrêter la machine.

« On avait fait déjà trois kilomètres.

« M. Tabaron descend: il retourne en arrière, et trouve, à vingt mètres l'un de l'autre, et sans mouvement, ses deux pauvres enfants, qui sont aussitôt transportés à l'hospice.

« A deux heures, les malheureux blessés n'avaient pas encore recouvré connaissance, tant la commotion a été violente. »

On lit dans l'Intérêt public, de Cholet :

Ces jours derniers, il n'était question, dans Cholet, que de l'explosion d'une machine à battre les grains, explosion qui, disait-on, avait eu lieu non loin de Maulévrier.

Cet accident ne s'est pas produit dans notre arrondissement, mais auprès de Bressuire, et voici en quels termes un journal de cette localité le raconte :

« Un accident terrible vient de jeter la consternation parmi les familles de cultivateurs de notre contrée.

« Jeudi dernier, dans la soirée, au Hautbertin, près du bourg de Noitierre, la machine n° 431, appartenant aux sieurs Millet et Moreau, de Noitierre, a fait explosion après avoir fonctionné pendant une demi-heure environ. Les débris, lancés dans toutes les directions, ont atteint plusieurs personnes: deux ont été tuées sur le coup; une troisième, blessée mortellement, a succombé samedi matin après d'horribles souffrances, et douze autres ont reçu des blessures plus ou moins graves.

« On attribue l'explosion au mauvais état de la chaudière de la machine, qui fonctionnait depuis 25 ans.

« Nous ne saurions recommander trop de vigilance aux personnes chargées de la marche des machines à vapeur et à celles qui en font usage. De nombreux accidents sont enregistrés tous les ans au moment des battes. Cela tient certainement au mauvais entretien des chaudières, au peu de prudence et souvent à l'incapacité de la majeure partie des personnes employées au fonctionnement des machines à battre. »

Des renseignements au sujet de cet accident qui parviennent au bureau de l'Intérêt public, au moment de mettre sous presse, nous extrayons le passage suivant :

« La machine à battre, qui a éclaté, était dirigée par deux mécaniciens inexpérimentés. Cette machine, fortement chauffée, fonctionnait sans eau. »

La Mayenne a le triste privilège cette année des accidents causés par les machines agricoles. Il n'est pas de jour où les journaux de ce département n'aient à enregistrer de nouveaux malheurs. Nous lisons dans l'Indépendant de l'Ouest :

« Le 16 courant, vers 5 heures du soir, le sieur Forveille, fermier à Guinée, commune de Juvigné, qui aidait à battre du froment chez son voisin Gervais, fut très-surpris de voir la femme de ce dernier lui apporter son enfant Louis, âgé de 4 ans, ayant le poignet droit coupé.

« Cet enfant s'amusa avec le jeune Gervais, âgé de 7 ans. Ayant ramassé une pomme dans le jardin, il voulut la couper avec un coupe-ajonc. Gervais mit la machine en mouvement; le jeune Forveille avança trop la main, dont l'un des couteaux lui trancha le poignet à moitié. M. Voisin, médecin à Ernée, ne croit pas que l'enfant reste estropié; cependant, il est gravement blessé. »

Dernières Nouvelles.

M. le Président de la République partira dimanche soir pour le camp de Châlons. De là, il doit se rendre dans le Midi pour assister aux grandes manœuvres du septième corps d'armée, mais l'itinéraire qu'il doit suivre n'est pas encore fixé.

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Élysée hier matin, à neuf heures, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. MM. Dufaure, Duc Decazes et Waddington, retenus par la session des conseils généraux de leurs départements, n'y assistaient pas. M. le général Berthaut, le nouveau ministre de la guerre, a pris part aux délibérations.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Institution de M^{me} V^{ve} Cavellier.

Une rentrée aura lieu le lundi 4 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chutes de cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilon. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

